

Proposition 9 — Développer l'emploi salarié agricole

Synthèse éditoriale établie à partir de la page HTML fournie. Les montants et calendriers reproduisent les hypothèses présentées sur cette page.

Pourquoi agir ?

- Une disparition massive des emplois : selon l'Insee, l'agriculture française comptait environ 2,4 millions d'emplois en 1970, contre 619 000 en 2022. Sa part dans l'emploi total est passée de 11,4 % à 2 %. Enrayer ce recul devient un enjeu économique et territorial majeur.
- Des campagnes qui perdent des activités : moins de travailleurs agricoles signifie aussi moins de clients pour les commerces, moins de familles susceptibles de fréquenter les écoles et moins de débouchés pour les artisans. Créer des emplois durables peut aider à maintenir une vie locale, à condition d'y associer logements et services.
- Changer de modèle productif : la recherche de rendement a favorisé grandes machines, spécialisation et produits chimiques. KAIROS défend un retour volontaire à davantage de travail humain qualifié : maraîchage diversifié, taille et entretien des haies, soins aux animaux, désherbage ciblé et transformation à la ferme.
- Moins de pesticides, davantage de savoir-faire : l'INRAE étudie des solutions combinant rotations, couverts végétaux et désherbage mécanique pour réduire les herbicides. Certaines demandent plus d'observation et de main-d'œuvre. Le scénario indépendant Afterres2050 de Solagro explore une agriculture beaucoup moins dépendante des traitements chimiques.
- Un choix à financer : une ferme ne peut recruter si les prix agricoles ne couvrent pas les salaires. Aides à l'embauche, formation, contrats stables et meilleure rémunération des productions écologiques doivent aller ensemble. Il ne s'agit pas de supprimer toute machine : les outils utiles à la sécurité et à la réduction de la pénibilité restent nécessaires.

Sources publiques et indépendantes : Insee, emplois agricoles 1970-2022 · Insee, mutations 1970-2020 · Agreste, emploi 2024 · INRAE, réduction des herbicides · Solagro, Afterres2050 · Iddri, scénario TYFA

Ce que nous apprend l'Histoire

- 1970 : une agriculture encore très employeuse. L'Insee estime alors à 2,4 millions les emplois agricoles, soit 11,4 % de l'emploi total. Les fermes mobilisent exploitants, familles et salariés ; de nombreux villages vivent directement de cette activité et des métiers qui l'entourent.
- Cinquante ans de mécanisation et de concentration. Tracteurs plus puissants, moissonneuses, agrandissement des parcelles et spécialisation augmentent la production par travailleur, mais réduisent fortement les besoins de bras. Le nombre d'exploitations métropolitaines passe de 1,59 million en 1970 à 390 000 en 2020, selon Agreste et l'Insee.
- Un emploi de plus en plus concentré. En 1970, un quart des exploitations mobilisait 49 % de la main-d'œuvre ; en 2020, cette proportion atteint 61 %, selon l'Insee. En 2022, l'agriculture ne représente plus que 2 % de l'emploi français. Ces transformations ne sont donc pas seulement techniques : elles redessinent la vie des campagnes.
- Depuis les années 1990, l'écologie ouvre d'autres voies. Agriculture biologique, diversification, agroforesterie et lutte biologique redonnent une place à l'observation, à l'entretien des milieux et aux compétences humaines. En 2018, le scénario TYFA de l'Iddri étudie une Europe agroécologique en 2050, sans pesticides de synthèse : c'est une prospective, pas un résultat déjà obtenu.
- La leçon historique : le « tout machine » et le « tout pesticide » ne sont pas des fatalités. Recréer des emplois agricoles peut soutenir les villages et la biodiversité, si les pratiques sont adaptées aux sols, les travailleurs correctement payés et les machines utiles à la prévention des tâches pénibles ou dangereuses conservées.

Ce qui existe aujourd'hui

- Des aides surtout centrées sur le coût du travail : le dispositif TO-DE réduit les cotisations patronales pour certains travailleurs occasionnels. Il facilite le recours aux saisonniers, mais ne garantit ni la création de postes permanents ni des hausses salariales. Une exonération peut aussi soutenir une embauche qui aurait eu lieu sans elle.
- Des formalités simplifiées, pas une stratégie de l'emploi : le TESA simplifié aide les employeurs à déclarer certaines embauches. C'est utile pour respecter les obligations administratives, mais cela ne résout pas des difficultés de recrutement, de logement ou de fidélisation des salariés.
- Des formations encore trop dispersées : régions, établissements agricoles et OCAPIAT financent déjà des parcours. Pourtant, former ne suffit pas si les fermes n'offrent pas ensuite des emplois bien rémunérés et compatibles avec une vie familiale. Il faut relier formation, embauche et évolution des pratiques agricoles.
- Un modèle productif peu remis en question : les aides à l'emploi coexistent avec des politiques d'investissement et de compétitivité qui peuvent encourager l'agrandissement des exploitations et le remplacement du travail humain par des équipements. La mécanisation reste précieuse contre la pénibilité ; elle ne devrait toutefois pas être l'unique réponse à chaque besoin de production.
- La nécessité de changer les critères : KAIROS propose d'évaluer les aides selon les emplois réellement supplémentaires, leur durée, les conditions de travail et leur contribution à l'agroécologie : désherbage mécanique ou manuel adapté, diversification des cultures, entretien des haies et réduction des pesticides. Les contrôles du travail doivent accompagner cette évolution.

Sources : MSA, exonération TO-DE · MSA, TESA · OCAPIAT, formation professionnelle · Ministère de l'Agriculture, rapport sur les besoins de main-d'œuvre

Ce que nous proposons

- Ouvrir 10 000 parcours de formation par an, de trois à douze mois, adaptés aux demandeurs d'emploi, saisonniers et personnes en reconversion.
- Tester une aide de 6 000 € la première année puis 3 000 € la deuxième par emploi à temps plein réellement supplémentaire, sous réserve d'autorisation européenne.
- Tester un complément de 150 € brut par mois pendant douze mois, sous conditions de progression salariale et de conformité au droit du travail.
- Soutenir logements saisonniers, navettes et équipements limitant la pénibilité. Exemple : une navette partagée peut permettre à plusieurs fermes d'accueillir des salariés sans voiture.
- Contrôler les heures déclarées avec la MSA, lutter contre les abus et proposer des recours accessibles aux salariés.
- Calendrier : concertation les six premiers mois, pilotes après validation juridique, extension évaluée à partir de la deuxième année.

Calendrier de mise en œuvre

Repère : mois 1 / année n = début de mise en œuvre de la proposition, sans date civile préjugée.

- Ouvrir 10 000 parcours de formation par an, de trois à douze mois, adaptés aux demandeurs d'emploi, saisonniers et personnes en reconversion.
- Tester une aide de 6 000 € Année n puis 3 000 € la deuxième par emploi à temps plein réellement supplémentaire, sous réserve d'autorisation européenne.

- Tester un complément de 150 € brut par mois pendant douze mois, sous conditions de progression salariale et de conformité au droit du travail.
- Calendrier : concertation les six premiers mois, pilotes après validation juridique, extension évaluée à partir de la deuxième année.

Combien ça coûte ? Comment on finance ?

- 1,115 à 1,140 Md€ sur cinq ans : scénario de dépenses brutes KAIROS, à plein régime.
- Chaque année : 40 M€ de formation, 90 M€ d'aides aux nouvelles embauches, 27 M€ de compléments salariaux, 20 M€ pour logement et mobilité, et 10 à 15 M€ pour les contrôles.
- À partir de la deuxième année, ajouter 45 M€ pour la deuxième année d'aide des embauches précédentes.
Total : 187-192 M€ la première année, puis 232-237 M€ par an.
- Environ 45 M€ pourraient encore être dus en année 6 pour la dernière cohorte, hors total sur cinq ans.
- Les cotisations éventuelles sur le bonus et certaines rémunérations de formation restent à chiffrer : le coût final peut dépasser 1,14 Md€. Financement par crédits nationaux nouveaux, sous réserve du droit européen.